

ACCÈS

Autoroute A43
direction Albertville

> sorties Montmélian
ou Saint-pierre-d'Albigny,

> puis direction
Saint-Jean de la Porte

saint-jean de la porte

ACCÈS

voie ferrée

D 1006 direction Albertville >

ISÈRE



AAPPMA
**LES PÊCHEURS
CHAMBÉRIENS**
RIVIÈRES & LAC DU BOURGET

RÈGLEMENT

Prix détenteurs de la carte des
Pêcheurs Chambériens : **12 €**
Prix Invités (autre AAPPMA) : **18 €**

Inscriptions dès 6h30
Limite 120 pêcheurs
(priorité sera donnée
aux Pêcheurs Chambériens)

**Techniques de pêche
autorisées :**

- leurres naturels et pâtes artificielles
- une seule canne
- nombre de truites illimité, autres
espèces obligatoirement relâchés.

Horaires de pêche :

- début de la pêche 8h/12h
- rotation de mi-journée obligatoire
- reprise de la pêche 14h/17h30

ATTENTION :

**ce plan d'eau est privé,
pêche interdite les autres
jours de l'année, pêche
surveillée.**

Renseignements tél. 06 61 37 30 81 - pecheurs.chamberiens@bbox.fr